



Le colloque "**Perturbateurs endocriniens : quels impacts chez les publics fragiles, quel rôle pour les professionnels ?**" est organisé par le réseau périnatalité Hainaut, la Mutualité Française Nord - Pas de Calais et l'APPA (Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique).

Cet évènement est soutenu par le Conseil Régional, l'Agence Régionale de Santé et la Mutualité Française Nord-Pas de Calais, dans le cadre du projet Femmes Enceintes Environnement et Santé (FEES).

Programme :

8h30 Accueil des participants

9h Allocution d'ouverture

Mme Blandin, Sénatrice

M. Formaglio, Président de la Mutualité Française Nord-Pas de Calais

9h30  **Perturbateurs endocriniens : risques sanitaires chez les femmes enceintes**

- État des lieux des connaissances - **Dr Verier-Mine**, CH de Valenciennes
- Zoom sur le Bisphenol A - **Dr Simonot**, CRAPSE 59-62/RES
- Exemples d'études scientifiques pluridisciplinaires - **Dr Devaux**, CHU d'Amiens

10h45 Pause et visite de l'espace poster

11h  **Perturbateurs endocriniens en Milieu Hospitalier**

- Prévention des perturbateurs endocriniens en milieu hospitaliers - **M. Wasilewski**, C2DS
- Démarche "hôpital sans phtalates" à la maternité de la clinique de l'Essonne - **M. Wasilewski**, C2DS

12h Repas et visite de l'espace posters

 **Composition des cosmétiques : mieux connaître pour mieux informer**

13h45

- Présence et effets des substances chimiques dans les cosmétiques : préserver son environnement et celui de ses enfants - **M. Perrin**, *éco-infirmier*



Alimentation de la femme enceinte et du nouveau-né

14h15

- Contamination du lait maternel par les perturbateurs endocriniens - **Pr Cuny**, *Faculté de pharmacie de Lille 2, APPA Nord - Pas de Calais*



Table ronde : Sensibilisation des futurs parents : rôle des professionnels ?

14h50

- **Mme Papillon**, éco conseillère à l'*Office de la naissance et de l'Enfance*
- **Mme Taisne**, infirmière Conseillère Médicale en Environnement Intérieur à l'*ARS Nord - Pas de Calais et CH de Valenciennes*
- **Mme Gluchowski** et **Mme Philippe**, sages-femmes à la maternité Monaco, *CH de Valenciennes*
- **Melle Geay**, chargée de prévention à la *Mutualité Française Nord - Pas de Calais*
- **Mme Schadkowski**, directrice du *comité Nord - Pas de Calais de l'APPA*

16h Clôture

Pr Furon, Président du comité Nord - Pas de Calais de l'APPA

Un espace réservé aux stands et aux posters complétera les interventions orales :

- **Les cosmétiques naturels** par Odile Outtier, esthéticienne cosméticienne médico-sociale
- **Les actions de prévention « Femmes enceintes et tabac »** en région par Dorothée Duez, chargée de missions à ECLAT-GRAA
- **Les actions menées par le WECF** par Valérie Domeneghetty, référente Ile-de-France
- **Les perturbateurs endocriniens** par Soléane Duplan, coordinatrice du RES
- **Le métier de CMEI** par Isabelle Taisne, CMEI/CH Valenciennes/ARS
- **Espace projet FEES** par l'APPA, la Mutualité Française et le RPH

Perturbateurs endocriniens : risques sanitaires chez les femmes enceintes

ÉTAT DES LIEUX DES CONNAISSANCES

Dr Odile Vériier-Mine

CH de Valenciennes

L'augmentation de la prévalence de certaines maladies, en parallèle avec le développement de nouvelles technologies et de l'industrialisation, a soulevé l'hypothèse de l'implication de facteurs environnementaux, comme les produits industriels, facteurs nutritionnels, infections, médicament et perturbateurs endocriniens. Ces facteurs interféreraient via les voies de signalisation propres à l'organisme.

Les perturbateurs endocriniens (PE) ont été redéfinis par l'*Endocrine Society* en 2012 comme « toute substance ou mélange de substances chimiques exogènes pouvant interférer avec l'action d'une hormone ». Ils sont potentiellement délétères sur le développement, la croissance, le métabolisme, la reproduction, les systèmes nerveux, immunitaire et cardio-vasculaire. De ce fait, ils constituent un véritable enjeu de santé publique. Ils ont une longue demi-vie, pouvant expliquer des effets tardifs et prolongés et sont souvent lipophiles, avec un fort risque de transmission materno-fœtale. En dehors du diéthylstilbestrol (DES), peu de preuves formelles ont été apportées à ce jour sur le rôle direct des PE : les arguments reposent sur des études transversales, des modèles in-vitro et des modèles animaux.

La recherche fondamentale permet de comprendre les mécanismes d'action des PE mais beaucoup de questions cliniques restent en suspens. Les données épidémiologiques sont difficiles d'interprétation à cause des différences de sensibilité interindividuelles aux PE et de leur action non-linéaire/non-monotonique (en opposition aux toxiques à effet-dose), des multiples interactions entre les différents agents environnementaux (effets additifs et/ou synergiques et/ou antagonistes), du rôle de la fenêtre d'exposition et un temps de latence pouvant conduire à des effets transgénérationnels.

Contact > Odile Vériier-Mine :

sec-diabeto2@ch-valenciennes.fr

03.27.14.34.16

ZOOM SUR LE BISPHEENOL A

Dr Brigitte Simonot

CRAPSE 59-62/RES

Le Bisphénol A (BPA) est un perturbateur endocrinien : « substance étrangère à l'organisme qui produit des effets délétères sur l'organisme ou sur sa descendance à la suite d'une modification de la fonction hormonale¹ ». C'est une substance chimique ubiquitaire utilisée dans la composition de certaines matières plastiques, principalement polycarbonate et poly-époxy. On le trouve dans les plastiques identifiés n°7 et, dans une moindre mesure, dans les plastiques n°3 et 6. Les usages non alimentaires sont multiples et concernent des produits très variés (pare-choc, lunettes, compact disque, papier thermique, etc.).

L'exposition de la population au BPA est liée essentiellement à l'usage de récipients alimentaires, comme les récipients en plastique (e.g., pour micro-onde, bouteille d'eau réutilisable, revêtement interne des boîtes de conserve ou des cannettes), mais aussi dans le ciment dentaire et dans différents dispositifs médicaux. L'exposition au BPA se fait de façon préférentielle par voie alimentaire, mais également par voie transcutanée et par voie respiratoire. Récemment, il a été établi que 93 % de la population américaine est imprégnée, et que les enfants sont plus touchés par cette imprégnation que les adultes. Le fœtus est exposé *in utero* du fait d'un passage transplacentaire de cette substance.

Sur la base des données issues de l'expérimentation animale, la *Déclaration de la Conférence de Chapel Hill* écrit que « le BPA est suspecté d'être impliqué dans les grands problèmes de santé actuels : cancer du sein, cancer de la prostate, diabète de type 2 et obésité, atteinte de la reproduction, problèmes neurocomportementaux, maladies cardiovasculaires, etc. ».

Le BPA remet en cause les données de la toxicologie classique :

- il agit à très faible dose,
- il existe des fenêtres d'exposition au cours desquelles l'être humain est particulièrement exposé ; cela concerne en particulier le fœtus et l'enfant,
- les effets sont transgénérationnels,
- le BPA et les autres produits chimiques perturbateurs endocriniens ont des effets synergiques et cumulatifs réalisant un effet cocktail.

En raison de sa toxicité, de son mode d'action et du niveau d'imprégnation de quasiment toute la population, le BPA représente potentiellement un problème important de santé publique. De ce fait, plusieurs pays ont pris des mesures réglementaires : interdiction des biberons au Canada depuis 2008, en France depuis août 2009, dans plusieurs états américains et plus récemment en France, avec le vote par les sénateurs de la loi adoptée en 2^{ème} lecture par les

¹ Définition de l'Union Européenne

députés interdisant le BPA dans les contenants alimentaires destinés aux enfants de 0 à 3ans, ce dès le 1^{er} trimestre 2013 et dans tous les contenants alimentaires au 1^{er} janvier 2015.

Plus d'informations sur :

www.crapse59-62.fr

<http://reseau-environnement-sante.fr/>

Une étude a été également publiée dans le n°215 de *Pollution Atmosphérique* (numéro de juillet/septembre 2012) : " Le Bisphénol A, une approche difficile, quelques éléments de compréhension", ainsi que dans le n° 79 d'*Air Pur*, consacré aux perturbateurs endocriniens et dont le titre de l'article était « Les perturbateurs endocriniens : un enjeu sanitaire pour le XXI^{ème} siècle ».

Contact > Brigitte Simonot :

brigitte.simonot@laposte.net

03.27.86.80.84

Perturbateurs endocriniens en milieu hospitalier

PREVENTION DES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS EN MILIEU HOSPITALIER

Marc Wasilewski

C2DS

La prévention des perturbateurs endocriniens à l'Hôpital est une de nos missions de santé publique. L'hôpital fort de plus d'un million de professionnels, assure chaque année l'accueil et le traitement de 19 millions de Français, dépense 15 milliards d'euros en achats de biens et services, rejette plus de 700 000 tonnes de déchets solides et liquides et produit 60 millions de repas, par an. Sa vocation d'exemplarité et son devoir de pédagogie sont alors évidents, la prévention des risques fait partie intégrante de ses missions premières.

Comme le reste de la société, l'hôpital, au sens générique du terme (hôpitaux locaux, CHU, cliniques, EHPAD, HAD,...) est confronté à la problématique des perturbateurs endocriniens, sans y avoir été préparé. Cette multi exposition est concentrée de par ses nombreuses activités nécessitant de manipuler des quantités de molécules chimiques dans ses multiples fonctions. Ces perturbateurs endocriniens sont nombreux, mais où se cachent ils ?

Dans l'alimentation, dans l'eau, dans les dispositifs médicaux, les emballages, dans les cosmétiques, dans les matériaux de construction, de rénovation, les produits d'entretien, de maintenance et d'asepsie, dans l'air et dans les déchets. Pour prévenir les risques et réduire cette exposition permanente des patients et des professionnels de santé, six axes doivent entrer dans une dynamique d'amélioration continue et « ancrer » ainsi le développement durable en santé :

- La formation initiale et continue, gage de réussite en termes de prévention,
- La politique d'achats éco responsables, pour anticiper les impacts de nos décisions,
- La veille et la R&D en santé, pour découvrir, puis mutualiser les bonnes pratiques,
- L'éco-conception des bâtiments de santé, pour garantir des bâtiments sains, centrés sur l'humain,
- Une gestion responsable des déchets, privilégiant ainsi une économie circulaire et limiter nos impacts sanitaires et environnementaux,
- Un lobbying éthique, constructif et collaboratif.

Ainsi pouvons-nous rêver et imaginer que ce système, « dit » de santé, alors centré sur la maladie, puisse tous nous transformer en véritables professionnels de la santé ? C'est à cette condition que nous pourrions commencer à parler d'éco-conception des soins. Qui mieux que les professionnels de santé pourraient assumer cette mission pédagogique et cette vocation d'exemplarité ?

Contact > Marc Wasilewski :

marc.wasilewski@c2ds.eu

02.47.30.60.34

Composition des cosmétiques : mieux connaître pour mieux informer

PRESENCE ET EFFETS DES SUBSTANCES CHIMIQUES DANS LES COSMETIQUES :

PRESERVER SON ENVIRONNEMENT ET CELUI DE SES ENFANTS

Philippe Perrin

Eco-infirmier

En France, le secteur des cosmétiques est un des fleurons de notre industrie, il présente même un important solde positif sur notre balance commerciale. Nos concitoyens sont d'ailleurs parmi les plus gros consommateurs de ces produits. S'ils passent souvent, aux yeux des consommateurs pour des produits sûrs, il est important de rappeler qu'ils ne bénéficient pas d'une AMM² et que les connaissances sur les effets au long cours de leur usage sont inexistantes.

En regard de la sensibilité des plus jeunes (immaturité de nombreuses fonctions physiologiques notamment) et de l'important usage qu'ils (ou leurs parents) ont habituellement de ces produits, il convient d'être attentif à leur composition. Cette vigilance doit être renforcée du fait du poids économique et marketing considérable de ce secteur d'activité. Ainsi, les soignants eux même peuvent être "formés" directement par les industriels du secteur et la pression de la publicité sur les parents au travers, par exemple des valises de publicité remise aux mères qui sortent des maternités est très forte.

Un texte de l'Académie de Médecine³ rappelle quelques points importants sur l'usage des cosmétiques chez les plus jeunes : « La question des risques des cosmétiques pour bébés se situe dans le contexte général de l'exposition de l'organisme humain aux milliers de composés chimiques présents dans l'environnement. Or, l'analyse des effets toxiques à long terme est difficile ». Il est vrai que la physiologie des nourrissons, en particulier des prématurés, leur est spécifique, que la fréquence des lésions cutanées et les modalités d'application des cosmétiques peuvent aboutir, après résorption cutanée, à des concentrations sanguines des divers ingrédients très supérieures à celles de l'adulte.

Il faut insister sur l'absence de données sur la résorption percutanée chez le nourrisson et le jeune enfant, ainsi que sur l'absence de connaissances sur le métabolisme et l'excrétion des ingrédients contenus dans les crèmes chez les nourrissons. La prescription et la recommandation de cosmétiques engagent la responsabilité médicale, alors qu'ils ne bénéficient pas des garanties de l'AMM ». Enfin, « L'Académie de médecine recommande : de limiter le plus possible le nombre d'ingrédients entrant dans la composition des produits utilisés chez les nourrissons et les jeunes enfants ; de privilégier les ingrédients les plus anciennement connus pour leur absence de toxicité à court, à moyen terme et, si possible, à long terme ; de n'admettre dans la composition des produits cosmétiques pour bébés que des substances dont l'absence de toxicité a été démontrée en tenant compte non seulement de tous les composants du produit mais aussi de leurs interactions éventuelles ».

² Autorisation de mise sur le marché

³ Extraits du document "Les risques des cosmétiques pour bébés". Le texte de cette mise au point a été présenté lors de la séance académique du mardi 9 décembre 2008

Ces inquiétudes sont d'autant plus préoccupantes que des composés contenus dans certains cosmétiques sont suspectés d'effets hormonaux. La Commission européenne a réalisé un inventaire de 553 substances qui sont suspectées de présenter des effets de perturbation hormonale ; dans le groupe 1 de cette liste, on trouve 60 composés pour lesquels il existe une preuve du caractère de perturbateur endocrinien et qui sont considérés prioritaires au vu de l'exposition de la population.

Face à ce constat et face aux difficultés de lier certains composés suspects à des effets sur la santé, il conviendrait de ne pas attendre les certitudes pour agir et d'apporter dès lors au public quelques recommandations relevant au moins du principe de précaution. Précisons que l'attention concernant ces cosmétiques devra être d'autant plus importante que le produit est utilisé fréquemment, sans rinçage (crème hydratante....), ou sur une surface corporelle importante (ces facteurs favorisent l'exposition du corps aux divers ingrédients). Réduire l'usage des cosmétiques en privilégiant l'eau, les savons (correctement conservés et utilisés) en évitant les parfums sur les bébés ou les femmes enceintes. Il conviendrait aussi de rechercher les cosmétiques avec une liste d'ingrédients la plus réduite possible et de privilégier certains labels "Eco-cosmétique", "Bio-cosmétique", "BDIH", "Ecocert", etc.

N'oublions pas pour finir l'impact environnemental des cosmétiques : Chaque jour en France sont vendus⁴ près de : 350 000 crèmes de soins pour le visage, 600 000 shampoings, 530 000 dentifrices, 550 000 produits pour le bain et la douche, 230 000 teintures pour cheveux... Une charge importante de pollution à travers laquelle les perturbateurs endocriniens peuvent continuer à agir sur les écosystèmes.... où nous puisons nos aliments et notre eau.

Contact > Philippe Perrin :
eco-infirmier@gmail.com
04.79.88.99.67

⁴ Source : *60 millions de consommateurs*, Hors série Découverte n°122, juin-juillet-août 2005

Alimentation de la femme enceinte et du nouveau-né

LA CONTAMINATION DU LAIT MATERNEL PAR LES POLLUANTS ORGANIQUES

Pr. Damien Cuny, Caroline Lanier

Université Lille 2, Faculté des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques de Lille

Il est largement admis que le lait maternel est un aliment très important pour le jeune enfant. Il lui apporte de nombreux composés indispensables, notamment à ses défenses, son développement et, à plus long terme, participerait à la prévention de certaines pathologies, telles que l'obésité. L'OMS recommande un allaitement exclusif au sein pendant 6 mois au minimum. Cependant, ce lait peut également contenir des xénobiotiques. Ceci est bien connu pour les drogues, les médicaments mais moins pour les polluants environnementaux. Pour autant, les voies d'exposition des mères peuvent être nombreuses, complexes et aboutir *in fine* à la présence de différents polluants dans leur lait. A l'inverse des éléments métalliques qui sont présents en quantités significatives dans le lait qu'à la suite d'expositions très importantes et particulières ; pour les composés organiques, leur présence est plus fréquente.

Les composés présentés dans ce propos sont principalement des composés organiques lipophiles persistants, qui s'accumulent donc très bien dans la phase lipidique du lait. Ainsi, nous évoquerons certains pesticides, les PCB, les furanes et dioxines et enfin des PBDEs et des phtalates. Même si des données sur la présence de certains de ces produits dans le lait existent depuis les années 50, les préoccupations du grand public et des autorités sont plus récentes comme le sont également les problématiques liées aux PBDEs et aux phtalates. En parallèle, d'un point de vue épidémiologique, les données de la littérature montrent que l'étude du lait maternel est un excellent moyen, non invasif, pour réaliser des travaux en biomonitoring humain. Il permet d'apprécier l'exposition maternelle, l'exposition des enfants et d'étudier les voies de transfert de certains polluants. Tous ces éléments ont fait que depuis 20 il y a eu des campagnes de biomonitoring du lait dans de nombreux pays.

Nous présenterons également les principaux paramètres qui influent sur la contamination du lait et l'état des connaissances sur les risques encourus (principalement en ce qui concerne la perturbation endocrinienne). Il est clair, qu'à l'instar des précautions prises pour l'utilisation des médicaments et des messages vis-à-vis de l'alcool et du tabac, il est indispensable d'informer les futures mères sur les précautions à prendre vis-à-vis des produits chimiques que ce soit pour prévenir les expositions *in utero* comme celles via le lait maternel.

Contact > Damien Cuny :

damien.cuny@univ-lille2.fr

03.20.96.47.18

Table ronde : Sensibilisation des futurs parents. Rôle des professionnels ?

Héloïse Papillon

Éco-conseillère à l'ONE (Office de la Naissance et de l'Enfance), Bruxelles.

L'Office de la Naissance et de l'Enfance est l'organisme de référence de la Fédération Wallonie Bruxelles (Communauté française de Belgique) pour toutes les questions relatives à l'enfance, aux politiques de l'enfance, à la protection de la mère et de l'enfant, à l'accompagnement médico-social de la (future) mère et de l'enfant, à l'accueil de l'enfant en dehors de son milieu familial et au soutien à la parentalité. Il revient notamment à l'ONE d'assurer - dans le respect des législations en vigueur - l'agrément, le subventionnement, l'accompagnement, le contrôle et l'évaluation de l'accueil de l'enfant de moins de 12 ans en dehors de son milieu familial (au sein des milieux d'accueil, centres de vacances, écoles de devoirs, etc.).

L'autre mission majeure de l'ONE est l'accompagnement de l'enfant dans et en relation avec son milieu familial et son environnement social. L'Office a également pour mission de mener des actions de soutien à la parentalité et de promotion de la santé (consultations pour enfants, consultations prénatales, adoption, SOS enfants, etc.). Un historique de l'Institution ainsi qu'une liste exhaustive des actions menées par l'Office sont disponibles sur: www.one.be. Dès 2008, outre plusieurs actions ponctuelles, le premier champ investi par la cellule éco-conseil de l'ONE est un projet qui s'ancre principalement en santé environnementale puisqu'il aborde la problématique des pollutions intérieures. La finalité de ce vaste projet a été et reste de sensibiliser et d'informer les publics cibles en diffusant de bonnes pratiques et en incitant de la sorte à de nouveaux comportements pouvant améliorer considérablement la qualité de l'environnement intérieur.

Ce travail sur la qualité de l'air intérieur a été le sujet de la campagne thématique 2010-2011 de l'ONE, « L'air de rien, Changeons d'air ! ». Concrètement, des fiches informatives, rassemblées dans des coffrets pédagogiques, sur les polluants intérieurs et leurs effets sur la santé et l'environnement ont été créées. Elles ont par la suite été présentées, expliquées puis distribuées aux professionnels des milieux d'accueil ainsi qu'aux travailleurs médico-sociaux de l'ONE accompagnant et soutenant les parents à domicile ou en consultation.

Des outils à destination des familles ont également été élaborés : une affiche reprenant 5 gestes simples, un dépliant expliquant ces gestes, un quizz sur la qualité de l'air intérieur, etc. Le service Education à la santé de l'ONE a renforcé cette campagne en mettant au point un module

d'animation « la maison de Pol Huant ». Ce module recrée un habitat intérieur (salon, chambre, salle de bain, cuisine) à taille réelle dans lequel les participants doivent pointer les produits du quotidien qui selon eux sont nocifs pour la qualité de l'air intérieur.

En parallèle à cette campagne, des articles d'information à destination des professionnels de l'Office ont été rédigés, à propos du bisphénol A ou encore des lingettes pour le change. L'élaboration de ces articles a eu lieu en collaboration avec les collègues médicaux de l'ONE (pédiatres et gynécologues) et la cellule éco-conseil de l'ONE, ainsi qu'avec des experts externes (toxicologues, médecins, associations environnementales...).

Des recommandations sont également émises par l'ONE par le biais de brochures destinées aux professionnels telle que « La santé dans les milieux d'accueil de la petite enfance » qui donne par exemple des recommandations pour le change des bébé (savon doux et eau) ou encore pour le choix des produits d'entretien.

La cellule éco-conseil et la direction médicale sont aussi à disposition de professionnels en cas de question spécifique. Des conseils et des recommandations aux futurs parents et jeunes parents sont donnés via des brochures, en direct en consultation, ou encore en milieu d'accueil. Ils concernent aussi bien les travaux d'aménagement, le choix du mobilier, le choix des cosmétiques et du matériel pour bébé, la nutrition.

Contact > Héloïse Papillon :

heloise.papillon@one.be

+32.25.42.14.93

Isabelle Taisne

Infirmière CMEI à l'ARS NPdC et CH de Valenciennes

Ces vingt dernières années ont vu une augmentation de l'ordre de 20 % des allergies, notamment respiratoires. Parmi les sources de ces allergies, on peut citer les acariens, les chats ou les moisissures, auxquels nous sommes potentiellement exposés à domicile. Diminuer (pour les acariens) voire éviter totalement (pour les chats ou les moisissures) ces sources d'allergie ne peut qu'être bénéfique au patient, évitant ainsi le recours trop fréquent aux traitements médicamenteux en cas de crise. Or, le pneumologue ou l'allergologue qui reçoit le patient dans son cabinet ne peut cerner ces sources qu'au travers d'un entretien, et sans pouvoir juger « sur place ». Si certaines sources peuvent être facilement repérées par un questionnaire adapté (on pense toujours au fameux chat !), d'autres le sont beaucoup moins.

L'idée a donc émergé il y a une dizaine d'années de former des professionnels dont le rôle serait de se rendre au domicile des patients pour mener l'enquête sur les sources d'allergènes et plus largement de polluants présents dans l'environnement. L'objectif visé était d'éclairer au mieux les médecins dans leur diagnostic, comme dans la prise en charge de leurs patients. Les « Conseillers Médicaux en Environnement Intérieurs », ou CMEI, étaient nés.

Les CMEI interviennent sur demande d'un médecin (pneumologue, allergologue, mais aussi généraliste). La profession étant encore mal connue, c'est parfois le patient lui-même qui a informé son médecin de leur existence. Après un premier entretien téléphonique permettant de mieux cibler les problématiques et attentes du patient, un rendez-vous est pris pour une visite complète du domicile. Suivant la taille du logement et les problèmes rencontrés, cette visite peut durer plusieurs heures. De premiers conseils sont alors donnés, qui seront repris dans un rapport que le CMEI enverra par la suite au patient, comme au médecin prescripteur du diagnostic (. Grâce à une prise en charge par les pouvoirs publics (ARS, Conseil Régional et CUD pour le territoire dunkerquois), ce diagnostic est actuellement entièrement gratuit pour le patient.

Ndlr : l'APPA a consacré un dossier au métier de CMEI dans sa revue *Air Pur, Environnements et Santé* (n°2, décembre 2012).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.appanpc.fr > Nos revues > *Air Pur, Environnements et Santé*

Contact > Isabelle Taisne :
isabelle.taisne@ars.sante.fr
03.66.22.71.29

Audrey Gluchowski

Fabienne Philippe

Sages-femmes à la maternité Monaco, CH de Valenciennes

La formation qui nous a été proposée par le réseau périnatalité du Hainaut, en partenariat avec la mutualité française et l'APPA⁵, a été pour nous une formation très intéressante car elle concerne les professionnels comme les particuliers. Elle devient encore plus probante quand elle concerne les publics fragiles, tels que les femmes enceintes et les nourrissons, public que nous rencontrons au quotidien de par notre métier de sages-femmes. Etant informées, nous pouvons véhiculer des informations auprès de ces personnes qui peuvent changer leurs habitudes de vie.

CE QUE NOUS AVONS CHANGÉ DANS NOTRE PRATIQUE :

La formation nous a principalement aidées dans notre rôle de conseillères auprès des mamans. Grâce à notre formation et à partir des questionnements recensés en pré et post natal, nous pouvons désormais cibler les informations. Nous mettons donc l'accent sur les actions prioritaires de prévention.

A) **En consultation comme dans les salles d'attente**, le guide sur la pollution de l'air intérieur est largement diffusé.

B) Lors de nos **cours de préparation à la naissance**, nous donnons plusieurs conseils aux futurs parents et rappelons qu'il est important de :

1. Aérer de la maison 10 à 15 minutes par jour et été comme hiver,
2. Ne pas exposer la future mère aux polluants contenus dans bon nombre de peintures, colles, solvants, vernis, etc., lors de la préparation de la chambre du bébé,
3. Limiter la pollution par les ondes : placer le baby phone à plus d'1m50 de l'enfant, ne pas placer le portable sur l'oreille lorsqu'il recherche le correspondant, etc.,
4. Respecter les conditions d'utilisation des produits d'entretien et préférer des solutions naturelles (telles que le bicarbonate de soude et le vinaigre blanc). De même, nous déconseillons l'usage des bougies, d'encens et de parfums d'intérieur, tout comme l'utilisation de prises anti moustiques et bombes insecticides,
5. Laver les fruits et les légumes (ce geste prévient le toxoplasme et enlève une bonne partie des pesticides), rincer les conserves et varier les repas pour éviter une exposition aux métaux lourds qui peuvent être contenus dans les aliments. Nous déconseillons également de faire chauffer les récipients en plastiques (pour limiter les expositions au bisphénol A et aux phtalates) et d'utiliser l'inox, la fonte et le verre comme matériaux de cuisson,
- 6. Ne pas utiliser de teintures pour les cheveux lors de la grossesse, même si elles sont dites**

⁵ Cf. Corinne Schadkowski et Camille Geay

« naturelles » (comme le henné). De manière générale, il faut limiter le nombre et la complexité des produits cosmétiques.

C) Ces conseils sont reformulés en **post natal**, lors de la réunion d'information à laquelle chaque maman assiste avant sa sortie de maternité. Nous parlons ainsi de la préparation des biberons et rappelons qu'il ne faut pas utiliser l'eau filtrée par les carafes filtrantes, tout comme il faut vérifier que les canalisations ne contiennent pas de plomb. Enfin, nous conseillons d'utiliser des biberons en verre et de donner le lait à température ambiante afin de limiter la chauffe des plastiques.

Concernant les soins des bébés, ils sont évoqués en séance d'informations mais sont également repris au quotidien par l'équipe. Nous conseillons un bain par jour, préconisant l'utilisation du savon en pain et déconseillons l'usage de lingettes. Là encore, nous rappelons qu'il vaut mieux limiter le nombre de produits utilisés et de préférer les produits qui se rincent. Nous rappelons que bon nombre de substances irritantes et allergènes se retrouvent dans les produits, même ceux conçus exclusivement pour les bébés sans parabène! Et précisons que certaines zones très fragiles comme les zones génitales ont besoin d'être nettoyées au savon en pain ou au liniment oléo-calcaire.

CE QUE NOUS AIMERIONS FAIRE :

La formation nous a apporté des connaissances plus précises qui étayent vraiment nos conseils. Elle nous a convaincu qu'un changement de nos habitudes de vie était possible. Ainsi, nous aimerions :

1. Pouvoir sensibiliser davantage nos collègues et nos patientes,
2. Toucher un plus large public en diffusant des films de sensibilisation dans les salles d'attente, en donnant davantage d'informations via des diaporamas et des affiches, mais aussi en diffusant plus largement des plaquettes et les guides de la pollution de l'air intérieur,
3. Supprimer l'utilisation de lingettes et d'échantillons dans notre maternité ; notre combat semble compliqué car d'une part il existe une réelle demande des mamans et c'est également combattre l'impact de la publicité et la puissance commerciale des grandes marques du marché. Il faudrait agir directement auprès des industriels, ce qui n'est pas à notre portée. L'idéal serait un label pour les produits destinés aux femmes enceintes et aux enfants.
4. A notre niveau, il faudrait un temps supplémentaire dédié à la prévention en tout début de grossesse. Ou mieux, en amont, auprès des jeunes filles via le système scolaire.

Contact > Audrey Gluchowski et Fabienne Philippe :

audreyglu@free.fr

03.27.26.61.52

philippe.fabienne.ch@orange.fr

06.12.37.07.99

Camille Geay

Chargée de prévention à la Mutualité Française Nord – Pas de Calais

Corinne Schadkowski

Directrice du comité Nord – Pas de Calais de l'APPA

L'APPA et la Mutualité Française Nord - Pas de Calais s'investissent depuis plusieurs années dans le domaine de la qualité de l'air intérieur. Depuis 2011, elles veulent aller plus loin en se consacrant à la sensibilisation des femmes enceintes et des professionnels de la périnatalité aux problématiques d'expositions environnementales. C'est pour cela qu'elles ont créé le projet FEES, acronyme de Femmes Enceintes Environnement et Santé

Le projet a pour ambition de diminuer l'exposition des femmes enceintes et de leur bébé aux polluants environnementaux. Il s'adresse aux professionnels de la périnatalité et de la petite enfance, mais également aux futurs et jeunes parents du Nord – Pas de Calais

Ndlr : Vous trouverez plus d'informations sur la fiche de présentation du projet FEES, ainsi que sur le site de l'APPA (www.appanpc.fr)



Contact > Corinne Schadkowski et Caroline Chambon (APPA); Camille Geay (Mutualité Française) :

APPA :

cschadkowski@appanpc.fr

03.20.21.87.43

cchambon@appanpc.fr

03.20.21.87.45

Mutualité Française :

camille.geay@mutualite-npdc.fr

03.20.16.15.48

Présentation des stands

Les cosmétiques naturels

par Odile Outtier, esthéticienne cosméticienne médico-sociale

Adhérente de l'Association des Esthéticiennes Médico-Sociales (AEMS) à Annoeullin, j'ai suivi plusieurs formations avec Aroma-Zone pour mon plaisir personnel, où j'ai appris à faire des produits cosmétiques avec des ingrédients bio : gels douche, shampoings, savons, sérums, lotions, laits démaquillant et corporel, crèmes pour visage et corps, parfums et maquillage. C'est ainsi que j'ai eu pour objectif de mettre en place des ateliers de fabrication de cosmétiques, avec ces thématiques.

Depuis, j'organise des ateliers et soins personnalisés en foyers pour personnes âgées, pour adolescents ou encore auprès des personnes en situation de handicap, en collèges, en ESAT⁶, etc. ; via des thématiques diverses, je leur apprend à concevoir des recettes de beauté avec des fruits, légumes, fleurs et autres produits naturels. Ils peuvent ainsi créer leurs propres soins du visage, des mains ou encore des pieds, le tout « fait maison » !

Ce sont des ateliers très ludiques et colorés, puisque chacun fait ses produits et peut les ramener chez soi. L'objectif du stand que je tiens au colloque est de refléter cet état d'esprit : des couleurs, des odeurs et de la bonne humeur !

Ce stand est aussi l'occasion d'expliquer des recettes de beauté faciles et rapides, proposer des démonstrations de celles-ci, puis les utiliser pour faire des mini soins du visage et des mains aux curieux qui voudraient tenter l'expérience. La mise à disposition de fiches recettes a pour but de diffuser ces techniques naturelles et de mettre en avant les avantages qu'il y a à faire ses produits soi-même.

Contact > Odile Outtier :

ou-od@voila.fr

06.17.30.37.21

⁶ Établissement et Service d'Aide par le Travail

Les actions de prévention « Femmes enceintes et tabac » en région

par Dorothee Duez, chargée de missions à l'association Eclat-GRAA

ECLAT-GRAA Nord – Pas de Calais (Espace de Concertation et de Liaison Addictions Tabagisme – Groupement Régional d'Alcoologie et d'Addictologie) est une association qui fédère des structures et leurs acteurs travaillant dans le champ de la tabacologie et de l'alcoologie dans le cadre des conduites addictives en région Nord-Pas-de-Calais

Ses actions se caractérisent notamment par l'organisation de rencontres avec les professionnels, la création d'un réseau de correspondants, mais aussi de groupes de travail et outils, le développement des compétences des acteurs. Eclat-GRAA assure également toute mission de conseil et d'aide à la décision, favorise une culture commune autour des addictions et est à l'interface des politiques régionales de santé publique.

Le stand se caractérise par la prévention au tabagisme et propose :

- La possibilité de faire le test de CO (qui mesure l'intoxication au monoxyde de carbone (CO) dans l'air expiré). Le CO est présent dans la fumée de cigarette. Un tabagisme passif peut être révélé par cette mesure,
- De la documentation et des affiches autour de la grossesse (allaitement, méfaits sur le fœtus, etc.), du tabagisme passif, un annuaire des structures d'aide à l'arrêt du tabac et des informations générales,
- Des échanges avec le public,
- Une exposition sur le thème « Poser la cigarette ».



Contact > Dorothee Duez :

dduez@eclat-graa.org

03.20.21.06.05

Les actions menées par le WECF

par Valérie Domeneghetty, référente santé/environnement WECF Ile-de-France

WECF⁷, acronyme de *Women in Europe for a Common Future*, est un réseau créé en 1994, dans la dynamique du Sommet pour la Terre de Rio, qui réunit 150 organisations féminines environnementales dans 40 pays d'Europe.

WECF met en œuvre des projets à l'échelle locale, et plaide au niveau mondial pour des politiques de développement soutenables. Il porte la voix des femmes pour une transition écologique auprès des décideurs politiques et économiques, sur les plans local, national, et international. Son objectif est de promouvoir la participation citoyenne et la parité homme/femme, à travers différents pôles d'actions : l'eau et l'assainissement, l'énergie et le climat, l'agriculture et la biodiversité, les produits chimiques et la santé.

Les droits et le genre sont des thèmes transverses à toute action. En France, WECF est devenu un acteur incontournable de la santé environnementale, notamment grâce aux travaux menés depuis 2008 autour de la protection de la femme enceinte et des jeunes enfants.

Nesting - Comment créer un environnement intérieur sain pour son enfant

- Plate-forme internet (15 000 visites / mois),
- Ateliers d'éducation à la santé environnementale pour les futures mamans (env. 1200 bénéficiaires),
- Sessions de formations pour les professionnels de la santé et de la petite enfance (80 bénéficiaires),
- Publication de guides thématiques diffusés à plus de 20 000 exemplaires,
- Comité d'Expert(e)s validant les contenus et les grandes orientations du projet,
- Colloque annuel sur les jouets et substances chimiques préoccupantes.

MA maison MA santé est un nouveau programme pédagogique pour se réapproprier sa santé au quotidien et consommer responsable. Il se décline en une série d'ateliers pratiques et ludiques, centrés chacun sur une problématique : les produits d'entretien, l'ameublement et la décoration, les aliments et leurs contenants, les jouets, les cosmétiques. Ce programme s'adresse à tous les publics.

Contact > Valérie Domeneghetty :

valerie.domeneghetty@projetnesting.fr

06.50.82.52.24

⁷ Traduction personnelle : « Les femmes en Europe pour un avenir commun »

Les perturbateurs endocriniens

par Soléane Duplan, coordinatrice du RES

Nous sommes quotidiennement exposés à de nombreux produits chimiques et il est parfois difficile de s'y retrouver.

Qu'est-ce qu'un perturbateur endocrinien ? Comment agit-il ? Bisphénol A, phtalates, perfluorés, qui sont-ils ? Comment s'en protéger ?

Pour répondre à toutes ces questions et en savoir plus, une exposition itinérante sur les perturbateurs endocriniens est présentée ce jour par le Réseau Environnement Santé (RES).

Le Réseau Environnement Santé est composé d'associations de chercheurs, de professionnels de la santé, de patients et de défense de l'environnement et agit avec le soutien de la Mutuelle Familiale, de la Mutualité Française Ile-de-France et des régions Picardie et Ile-de-France.

Qu'est ce que c'est ?

Un perturbateur endocrinien (PE) est une substance chimique qui PERTURBE LE SYSTÈME HORMONAL.

Ce dernier associe plusieurs de nos organes dans la sécrétion et la fine régulation des hormones qui constituent de véritables messages chimiques indispensables au développement et au bon fonctionnement du corps.



Les perturbateurs endocriniens (PE) ont des EFFETS NÉFASTES sur les processus de synthèse, de sécrétion, de transport, d'action ou d'élimination des hormones. Ils peuvent, selon leur type, altérer le taux d'hormones dans le sang, les imiter, les bloquer ou encore modifier la quantité d'hormones envoyée aux organes.

L'équilibre de ce système est TRÈS FRAGILE. C'est pourquoi les dérèglements que les PE entraînent dans notre corps peuvent avoir de très lourdes conséquences. En particulier, dans les premières étapes de la vie, nos hormones jouent un rôle très important dans le développement physiologique de l'individu : **les impacts des PE sur le fœtus, le nourrisson, ou l'enfant en croissance peuvent s'avérer irréversibles.**

Aujourd'hui, l'Union européenne recense plusieurs centaines de PE auxquels nous sommes exposés tous les jours, par le biais de notre alimentation, du contact direct ou de la respiration.



Les PE, qui sont-ils ?

LE BISPHÉNOL A (BPA)

Usages : Il est utilisé dans la fabrication des plastiques en polycarbonate (petit électroménager, lunettes, cd...) et des résines époxy employées comme vernis interne des boîtes de conserve, canettes et couvercles, mais aussi dans les canalisations d'eau, les cuves alimentaires et vinicoles, les tickets de caisse et dans certains composites dentaires.

Il est interdit dans les biberons depuis le 1er janvier 2011.

Effets : Le BPA imite les œstrogènes, hormones sexuelles féminines. Il peut favoriser l'apparition du diabète, des troubles cardiovasculaires, des troubles du comportement et augmenter les risques d'infertilité. Chez la femme, il peut déclencher une puberté précoce. Chez l'homme, il provoque une diminution du nombre de spermatozoïdes et une augmentation des risques de déficience sexuelle.



LES PHTALATES

Usages : Les phtalates sont utilisés principalement comme plastifiants des plastiques, en particulier du polychlorure de vinyle (PVC). On les retrouve dans les articles en PVC souple : câbles électriques, revêtements de sol et murs, mobilier, gadgets... Plusieurs sont interdits dans les jouets pour enfants de moins de 3 ans. Les phtalates sont aussi employés dans les produits cosmétiques (mascaras à lèvres, vernis, crèmes, etc.) et les parfums.

Encore plus discutables, leurs usages dans les produits de santé et de soin : médicaments et dispositifs médicaux.

Effets : Les phtalates interfèrent avec la testostérone, hormone sexuelle masculine. Ils peuvent provoquer une féminisation des fœtus mâles mais aussi des troubles du système de reproduction, de l'obésité ainsi que des cancers du sein et des testicules.

Polycarbonate et résine libèrent du BPA et contaminent les aliments et boissons. Pour les tickets de caisse, l'exposition se fait par contact cutané, le BPA pouvant pénétrer la peau.



Les PE, qui sont-ils ?

LES PARABÈNES

Grâce à leur activité antibactérienne et antimycosique, les parabènes sont des conservateurs très répandus. **Appliqués sur la peau, ils peuvent pénétrer dans le corps**, perturber le fonctionnement de plusieurs hormones (œstrogènes/androgènes, hormones thyroïdiennes), et sont susceptibles de provoquer des atteintes à la fertilité et à l'activité métabolique.

Les parabènes sont employés dans les médicaments, les boissons ou les aliments et dans plus de 60 % des produits cosmétiques.



LES PERFLUORÉS

Les perfluorés (PFC) sont utilisés dans les revêtements anti-taches et hydrofuges. On les retrouve dans les moquettes, canapés, textiles et vêtements imperméables et respirants. En alimentaire, ils sont présents dans les emballages de fast-food, la vaisselle papier jetable et dans les revêtements anti-adhésifs des poêles et ustensiles de cuisine. Les PFC sont devenus des polluants omniprésents dans l'environnement et peuvent persister dans notre organisme pendant des années. **Les PFC sont associés aux impacts suivants : atteintes à la reproduction, troubles comportementaux, obésité, défenses immunitaires amoindries...**



LES PESTICIDES

350 substances actives pesticides différentes sont utilisées en Union Européenne. Parmi elles, 40 sont des perturbateurs endocriniens dont 30 ont déjà été décelés dans notre nourriture. On estime qu'environ la moitié de nos aliments présentent des résidus de pesticides et que **notre assiette nous expose en moyenne à une vingtaine de ces pesticides PE quotidiennement.** Un exemple : le prochloraz, un fongicide, entraîne des troubles de la reproduction et du comportement chez la descendance de l'individu exposé.



Contact > Soléane Duplan :
sduplan.res@gmail.com
09.51.59.08.35



Fees

Femmes enceintes
environnement et santé